CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E179004** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2024**

ÉDITÉ LE **09/07/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 2019B00783

Siret : **849 932 058 00035**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 81 49425

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145965238

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145965238

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : **COP 38**

2 RUE EMILE ROMANET
38640 CLAIX

Téléphone : 04 76 09 49 03 **Fax :**
Portable : 06 72 58 81 84

Site Internet : www.cop38.com
E-mail : cop38000@gmail.com

Responsabilité légale :
EL BAHRAOUI ISSAM CO-GÉRANT / BELATTAR MOHAMED GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/06/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	27/09/2022
o Isolation des combles perdus	06/04/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.